

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-650314

85312

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 1424	Société :		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : NAMASSE NOSTAFA			
Date de naissance : 18/04/1952			
Adresse : 15 Rue 2 HAY SALAM LOT SAFARI, CASABLANCA			
Tél. : 0669 79 50 94 Total des frais engagés : Dhs			

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019

Cachet du médecin :	 Dr. AMINA OULMI Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie Al Achar, Immeuble 147, GH 46 Appart N° 03 Rez de chaussée Oulfa Casablanca Tél : 05 22 93 01 07 / 07 07 19 13 12
Date de consultation :	09/05/2021
Nom et prénom du malade :	NAMASSE NOSTAFA
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même
Nature de la maladie :	 Dr. AMINA OULMI Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie Al Achar, Immeuble 147, GH 46 Appart N° 03 Rez de chaussée Oulfa Casablanca Tél : 05 22 93 01 07 / 07 07 19 13 12
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	 Dr. AMINA OULMI Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie Al Achar, Immeuble 147, GH 46 Appart N° 03 Rez de chaussée Oulfa Casablanca Tél : 05 22 93 01 07 / 07 07 19 13 12
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	 Dr. AMINA OULMI Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie Al Achar, Immeuble 147, GH 46 Appart N° 03 Rez de chaussée Oulfa Casablanca Tél : 05 22 93 01 07 / 07 07 19 13 12

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

Dr. AMINA OULMI
الدكتورة أمينة أولمي

Spécialiste en traumatologie orthopédie
Maladies et chirurgie des os et des articulations
أخصائية في طب و جراحة العظام والمقاصل والروماتيزم
Adresse : Al Azhar, Immeuble 147, GH 46 Appt N° 03
Rez de chaussée Oulfa Casablanca
Tél : 05 22 93 01 07 GSM : 07 07 19 13 12

Casablanca, le :

09/09/21

Nom :
Prénom :
Age :

Naouasse
Mostafa
68 ans

HARMAIC HAY BOUCHRA
Dr. Nisrine BOUDEGGA
44 Lot Bouchra Sidi Maârouf
Casablanca Tel 022 58 19 12

ORDONNANCE

37,00

1 - Mobic inj 15
1 inj 18 en 14

S.V

03 J
03 J

relais 42,15
x 2 - Mobic 7,5
14 2x1 14,15

S.V

exp 05/2025 }
exp 05/2025 }
petit }
petit }
2x15

75,00

3 - Iurop 20
1x215

S.V

LOT : M0568
PER : 06/2023
PPU : 75,00 DH

2 + 37,00 = 74,00
4 - Duoxel

S.V

Ineso 20 mg
14 Gélules
Deva Pharmaceutique
6118000410430



2 + 37,00 = 74,00
4 - Duoxel
8 q 3x1

exp
07/2025

5 - Vitanévirif

S.V

3 14,55 M
HARMAIC HAY BOUCHRA
Dr. Nisrine BOUDEGGA
44 Lot Bouchra Sidi Maârouf
Casablanca Tel 022 58 19 12

Dr. AMINA OULMI
Spécialiste en Traumatologie-Orthopédie
Al Azhar, Immeuble 147, GH 46 Appt N° 03
Rez de chaussée Oulfa Casablanca
Tél : 05 22 93 01 07 / 07 07 19 13 12